|  |  |
| --- | --- |
|  | PLEIN SUDl'agence immo2 place Doussot - 46200 SOUILLAC www.pleinsudimmo.frcontact@pleinsudimmo.fr - 06 24 22 26 21 |

**Proposition d'Achat d'un bien Immobilier.**

**En présence et avec le concours de l'agence**  PLEIN SUDl'agence immo **- 2 place Doussot 46200 SOUILLAC et de l'agence DEMEURES EN PERIGORD - 23 Boulevard de la préhistoire 24620 LES EYZIES.**

**Nous Soussignés : Monsieur BOUCHET Laurent et Madame LAALAND Delphine**

**Demeurant : 12 rue Fénelon 24150 LALINDE**

**Déclarons faire une offre d'achat du bien immobilier référencé : SUD1550**

**Désignation : Maison d'habitation sur terrain cadastré AB 87 AB88 AB89 AB90 AB146**

**Adresse : les franchies 24580 ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC.**

**Appartenant à Mr & Mme Christophe et Maria PERTHUISOT**

**Demeurant : 5 allée du Roc 78590 RENNEMOULIN**

**Au prix de 174 900 Euros Honoraires d'Agence Inclus, ( Cent soixante quatorze mille neuf cents Euros ) soit 165 000 euros net vendeur et 9 900 euros TTC pour les honoraires à répartir entre les agences, prix qui sera payé intégralement le jour de la signature de l'acte authentique.**

**Que cet achat interviendra sous la condition suspensive de l'obtention d'un pret d'un montant de 145 000 euros.**

**Qu'en cas d'acceptation de la présente proposition d'achat, un acte sous seing-privé sera établi devant notaire afin de préciser toutes les modalités et conditions de la vente.**

**REGIME DE LA PROPOSITION D'ACHAT**

**Nous déclarons avoir été informés des dispositions de la loi SRU du 13 12 2000 visant à renforcer la protection de l'acquéreur:**

**-instaurant un délai de 10 jours pour tout acte sous seing privé ayant pour objet l'acquisition d'un immeuble à usage d'habitation par un acquéreur non professionnel.**

**-Frappant de nullité tout engagement unilatéral souscrit en vue de l'acquisition d'un bien ou droit immobilier pour lequel il est exigé ou reçu de celui qui s'engage un versement quelles qu'en soient la cause et la forme.**

**En conséquence la présente proposition d'achat n'est pas soumise au délai de 10 jours puisqu'elle a exclusivement pour objet d'inviter les propriétaires, si le prix proposé les agrée, à régulariser avec nous devant notaire, au plus tard à la date du 30 juillet 2023 un avant contrat (promesse ou compromis) qui constatera l'échange des consentements, fixera l'ensemble des conditions de la vente ( financement et conditions suspensives) et engagera réciproquement les deux parties à l'issue du délai de 10 jours ci-avant évoqué.**

**Le(s) Proposant(s), Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

(signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite 'proposition d'achat au prix de 174 900 euros honoraires d'agence inclus)

**Le(s) Vendeur(s), Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

(signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite 'acceptation de la proposition d'achat, bon pour vente de notre propriété au prix de 174 900 euros honoraires d'agence inclus)